

# ATTENTION

## AVIS DE SANTÉ PUBLIQUE

**Résidents du comté de Charlotte,  
résidents du Nouveau-Brunswick qui travaillent au Maine et  
résidents du Maine qui travaillent au Nouveau-Brunswick :**

Le nombre de cas de COVID-19 augmente au Maine, particulièrement dans les comtés de Calais et de Washington. Nous devons tous faire preuve de vigilance.

**Si vous traversez la frontière entre le Canada et les États-Unis pour aller travailler :**



- Vous devez vous rendre directement à votre lieu de travail et en revenir directement.
- Évitez d'arrêter quelque part au Maine pour faire des achats ou pour toute autre raison.
- Ne socialisez pas avec les membres de votre famille ou vos amis de l'autre côté de la frontière où vous vivez.
- Ne faites pas de courses pour quelqu'un d'autre.
- Limitez le nombre de déplacements aux jours de travail seulement.

**Nous prions tous les résidents :**



- de ne pas demander à quelqu'un qui doit traverser la frontière de faire des courses pour eux au Maine;
- d'enregistrer leur voyage à l'adresse <http://www.gnb.ca/enregistrementvoyage> s'ils doivent traverser la frontière;
- de limiter les contacts étroits;
- de respecter les consignes de distanciation physique;
- de porter un masque;
- de faire preuve de bienveillance.

**Pour de plus amples renseignements sur les symptômes de la COVID-19 et les tests de dépistage, consultez le site [gnb.ca/coronavirus](http://gnb.ca/coronavirus).**